

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6640>



Annonces sur le collège, grève intersyndicale le 1er février !

- SNES académique de Dijon - Une -

Salaires - Postes - Conditions de travail

MÉPRIS 2024



Publication date: samedi 23 décembre 2023

En grève le 1^{er} février



Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les annonces du ministre sont nombreuses et cohérentes pour organiser le tri des élèves dès la Sixième. Ce tri est en fait le renoncement à transmettre une culture commune à une partie importante d'une génération.

Le collège a besoin d'évolutions pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et faciliter le travail des professeurs. Mais ces évolutions doivent être discutées avec la profession et répondre aux besoins. Avec les annonces du ministre, les conditions de travail des personnels vont connaître de nouvelles dégradations : séances en barrette en maths et français qui impactent tous les emplois du temps, disparition du groupe classe, élèves présents ou non dans certains cours... Le SNES-FSU propose un tract à diffuser aux collègues pour préparer la grève du 1er février.


Le 1er février toutes et tous en grève


contre le " choc des savoirs "
Un autre collège est possible !

Les mots du ministre	Non à des conditions de travail encore plus dégradées pour les personnels
<p>" Personne ne connaît assez que vous le niveau de vos élèves. " Évaluations : qui sera la reine ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplication des évaluations nationales standardisées et des certifications (Psa, Edling, Eduscol...) • Groupes de niveau définis par les résultats aux tests de Sixième. • Recours à l'intelligence artificielle, manuels labellisés, méthodes et pratiques pédagogiques imposées (méthode de Singapour, enseignement explicite, fluence...)
<p>3 groupes de niveau en mathématiques et français en 6e et 7e à la rentrée 2024 puis en 6e et 5e à la rentrée 2025 (sur tout l'Hexagone).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en barrette d'un tiers du volume horaire de la semaine : emplois du temps dégradés. • Groupes → regroupements instructeurs donc à effectif important pour la majorité d'entre eux. • Concentration des élèves les plus faibles, à besoins particuliers ou démotivés, en groupes de 15. • Progression commune à tous. • Pour les professeurs de français et de mathématiques : pas de classes en responsabilité mais des regroupements. Quel des contrôle de classe et de la notation de professeur-e principal-e ? • Prévenir des parents sur les professeurs ou pour que leur enfant ne soit pas relégué-e.
<p>Scolarité aménagée : réduction temporaire des cours dans d'autres disciplines que les mathématiques et le français.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présence en présence d'élèves dans certains cours. Comment gérer ces ex-évités d'élèves ? • Des disciplines tronquées à moyen terme (L.V2, enseignements artistiques...) • De nouvelles mises en barrette ?
<p>DNII barjage pour aller en Seconde. Vais de garage en Seconde.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir des parents et des chefs d'établissement sur le contrôle continu. • Mise en concurrence des établissements. • Ces " prépa lycée " seront des classes de redoublés. Qui pour gérer ces classes ? On s'en va-t-on réellement améliorer ?
<p>REP et REP+ : accord de 5h à 15h y compris le mercredi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Temps et charge de travail accrus pour tous les personnels. • Groupes d'élèves hétérogènes. • Présence accrue d'associations, parties d'activités.

Tract choc des savoirs

A lire aussi :

[Choc des savoirs : Contenus et pratiques attaqués.](#)